

LETTRE D'ENGAGEMENT DÉMARCHE QUALITÉ

L'article 11 de la loi du 2 août 2021 (art. L. 4622-9-3 du code du travail) dispose que *chaque service de prévention et de santé au travail (SPSTI) fait l'objet d'une procédure de certification, réalisée par un organisme indépendant.*

Santé BTP 34 s'est engagé dans cette démarche de certification afin d'améliorer la qualité et l'effectivité des services rendus aux entreprises adhérentes et à leurs salariés dans le cadre des prestations : offre socle, offre spécifique aux travailleurs indépendants et offre complémentaire.

Santé BTP 34 s'est fixé pour objectif d'atteindre le niveau 1 de cette certification en 2025.

Pour atteindre les objectifs et les attendus de la certification AFNOR SPEC 22-17, Santé BTP 34 est accompagné, par le Cabinet CN Consultants, expert dans la Démarche Qualité en Santé au Travail notamment grâce à sa parfaite connaissance des Services de Prévention Santé Travail.

Tout le personnel de Santé BTP 34 est mobilisé dans cette démarche d'amélioration continue, dans l'intérêt bien compris des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

ACCESSIBILITÉ, ÉQUITÉ ET PERSONNALISATION DES SERVICES

Conscients des spécificités de chaque entreprise, nous nous engageons à rendre notre accompagnement accessible à tous, quelles que soient la taille, le contexte et la localisation de l'entreprise.

Nous garantissons une équité de traitement entre toutes les entreprises adhérentes, en nous assurant que chacune puisse bénéficier des services de prévention et de santé au travail dans des conditions transparentes et justes.

Dans cette optique, nous nous engageons à :

- Assurer une tarification transparente et proportionnelle aux effectifs et aux besoins des entreprises adhérentes, sans favoritisme.
- Offrir un accès égal aux services, en définissant des critères objectifs pour la priorisation des interventions.
- Assurer une communication claire et accessible, afin que chaque adhérent comprenne pleinement ses droits et les services auxquels il peut accéder.